

Conditions pour l'octroi d'une autorisation au niveau médico-sanitaire

Dimensionnement d'un dispositif médico-sanitaire pour les cavaliers dans le cadre d'une manifestation équestre

De nombreuses disciplines existent dans les sports équestres et toutes ces disciplines ne présentent pas le même risque pour les participants actifs. Ces différentes disciplines sont classées en palier en fonction des risques. Un dispositif médico-sanitaire spécifique pour les participants actifs peut être requis par la Fédération suisse des sports équestre (FSSE) à travers le règlement faitier.

Ce document a été réalisé en étroite collaboration avec l'AVSH (association vaudoise des sociétés hippiques) en 2024 et complété en mai 2025.

Lors des concours complets, il faut prévoir un dispositif pour chaque lieu / activité surtout si elles se déroulent simultanément ou sur plusieurs sites.

Le BUSAMA peut également redimensionner un dispositif médico-sanitaire insuffisant lors de précédentes éditions.

Le BUSAMA définit pour les spectateurs, le dimensionnement / palier à prévoir (cf. [Guide des critères de risque et analyse des paliers](#)).

Palier selon le document cantonal	Discipline	Critères de risques	Dispositif médico-sanitaire à prévoir :
Palier 0 et 1	- Débardage - Dressage - Voltige - Gymkhana, Jeux - Randonnée, Patrouille - Maniabilité (attelage) - Agility - Endurance - Rallye - Trek - Reining - Baroque - Amazone - Allures	• Activité à risque faible pour les participants actifs • Faible risque d'accident envisageable pour le public • Délai d'intervention des secours professionnels assuré en moins de 15 min • Jauge faible / peu de participants passifs	Le palier 0 ou 1 <u>ne requière pas de DMS</u> particulier pour les participants actifs (cavaliers- compétiteurs). Il est toutefois recommandé de mettre à disposition un dispositif de secouristes et de revoir le dispositif si d'autres activités sont prévues. Lorsque la manifestation se situe dans une zone géographiquement éloignée d'un centre de secours, nous recommandons de prévoir un dispositif médico-sanitaire.

Palier 2	- Saut - Combiné - Concours complet - Cross - Jump green - Poney games - Horse ball - Marathon (attelage) - Polo - Skijöring - Tetrathlon	• Activité à risque pour les participants actifs • Jauge importante (public) • Météo (p.ex. fortes chaleurs) • Délai d'intervention des secours professionnels de plus de 15 min	Le palier 2 requière la présence d'au <u>minimum un professionnel de la santé du domaine des soins d'urgence autorisés et de secouristes en binôme</u> (non professionnel de la santé) de niveau minimum 2 selon IAS. Leur nombre doit être adapté selon l'analyse des risques, le périmètre de la manifestation et des conditions d'accès aux postes de secours. (par exemple concours complet). Lorsque la manifestation se situe dans une zone géographiquement éloignée d'un centre de secours, nous recommandons de renforcer le dispositif médico-sanitaire.
-----------------	--	---	---